

SIVOM DES COTES
Chemin Terre en Vigne VEZON
57420 MARIEULLES

INSCRIPTIONS AUX ECOLES DU SIVOM DES COTES RENTREE SCOLAIRE 2017

Les inscriptions pour la rentrée scolaire de Septembre 2017 se feront au siège du SIVOM des COTES, Chemin Terre en Vigne à VEZON.

Elles concernent les enfants entrant en première année de maternelle, nés en 2014, et les nouveaux enfants installés dans nos communes :
FEY, MARIEULLES-VEZON , LORRY-MARDIGNY et ARRY

Les parents devront présenter le livret de famille et un justificatif de domicile récent.

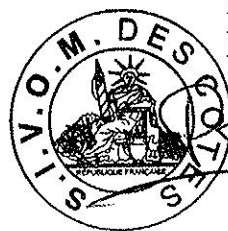
Un certificat d'inscription sera établi.

Dates et heures des permanences

**Lundi 24 avril 2017 de 8h30 à 11h30
14h à 18h30**

**Mardi 25 avril 2017 de 8h30 à 11h30
14 h à 16h00**

Heures de bureau du SIVOM des COTES
Lundi, mardi et jeudi matin de 8h30 à 11h30
Téléphone 03 87 52 08 54



Le Président
P.MUEL

Ensemble Educatif des Côtes
Chemin Terre en Vigne Vezon
57420 MARIEULLES
Tél : 03 87 52 83 19
Mail : ce.0573748@ac-nancy-metz.fr

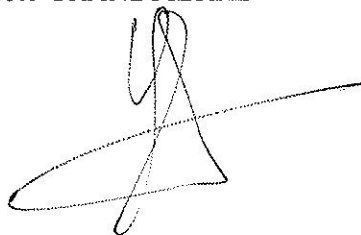
ADMISSION à L'ENSEMBLE EDUCATIF des COTES
RENTREE SCOLAIRE – SEPTEMBRE 2017

Elles concernent les enfants de Fey, Marieulles-Vezon, Lorry-Mardigny et Arry nés en 2014 qui fréquenteront la petite section, mais aussi ceux en provenance d'une autre école et nouvellement arrivés dans une des quatre communes du SIVOM des COTES.

Pour l'admission, veuillez vous munir des documents suivants :

- Livret de famille.
- Certificat d'inscription délivré par le SIVOM des COTES.
- Document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge.
- Pour un enfant déjà scolarisé, un certificat de radiation émanant de l'école dans laquelle il est inscrit actuellement.
- Pour les élèves nés en 2014, trois photos d'identité.

Le Directeur
Loïc GRANDPIERRE

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized, cursive 'L' followed by a horizontal line extending to the right.